



Rendez-vous médecin du travail

Par Dedie

Bonjour,

Je suis en arrêt de travail pour cause d'épuisement professionnel.

Je dois prendre contact avec le médecin du travail qui est situé dans les locaux de mon entreprise mais je suis dans l'incapacité psychologique d'aller physiquement dans un quelconque établissement de ma société.

Existe-t-il une solution pour que cette visite ait lieu en dehors de ces locaux ou par visioconférence ? (Le medecin du travail ne m'ayant proposé aucune solution)

Cordialement

Par Isadore

Bonjour,

Une téléconsultation est possible si le médecin l'estime "pertinente" :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006072050/LEGISCTA000045673271/#LEGISCTA000045673271

Vous pouvez donc la demander, mais pas l'imposer si le médecin la juge non pertinente. Sinon, vous ne pouvez exiger une visite hors des locaux habituels de votre médecin du travail.